

Note explicative

Règlement de Police -emplacement pour personne handicapée –rue Grande 196

Demande d'un emplacement pour personnes handicapées pour le 196 rue Grande à Bernissart.

L'inspecteur du SPW a remis un avis favorable à cette demande.

Le demandeur répond aux conditions puisqu'il

*possède un véhicule

*ne possède pas de garage

*possède la carte de stationnement pour personnes handicapées.